Consciente de l'importance de communiquer avec les familles sur le suivi des compétences des élèves, l'équipe de professeurs du collège Hastings a mis en place cette charte des langues vivantes. Suite à des échanges avec les élèves, elle liste les objectifs nécessaires et communs à l'apprentissage d'une langue vivante étrangère.
Le profil linguistique permet aux familles de retrouver les 5 domaines du Socle et sera distribué à chaque fin de trimestre pour un suivi régulier et transparent du degré d'acquisition des compétences dans chaque activité langagière.

Pour plus d'information, contacter : oyana.lahitete@ac-caen.fr